



PAYS de BĒARN

Extrait du Registre des Délibérations
Conseil du Pôle Métropolitain
du Pays de Béarn
Séance du 8 octobre 2021

Date de la convocation : 30 septembre 2021
Nombre de délégués en exercice : 66



Etaient présents :

Délégués titulaires :

Lydie ALTHAPÉ, Muriel BAREILLE, François BAYROU, Jean-Marie BERCHON, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Christelle BONNEMASON-CARRERE, Patrick BURON, Michel CAPERAN, Thierry CARRERE, Jean-Paul CASAUBON, Jean-Marc DENAX, Bernard DUPONT, Francis ESCALÉ, Marc GAIRIN, Nadia GRAMMONTIN, Jean LABOUR, Sandrine LAFARGUE, Isabelle LAHORE, Jean-Yves LALANNE, Philippe LALANNE, Yves LARROUTURE, Patrice LAURENT, Jean-Simon LEBLANC, Marlène LE DIEU DE VILLE, Xavier LEGRAND-FERRONNIERE, Fernand MARTIN, Marie-Claire NE, Michel OLIVE, Nicolas PATRIARCHE, Jean-Louis PERES, Bernard PEYROULET, Valérie REVEL, Carine SARRIQUET, Alain TREPEU, Bernard UTHURRY, Bertrand VERGEZ-PASCAL.

Délégués suppléants :

Jean-Claude BOURIAT (a suppléé Francis PEES), Alain LECHON (a suppléé Frédéric CLABE), Jean LACOSTE (a suppléé Mohamed AMARA), Victor DUDRET (a suppléé Claude FERRATO), Fabienne COSTEDOAT-DIU (a suppléé Emmanuel HANON), Jeanine LAVIE-HOURCADE (a suppléé Jean-Yves COURREGES), Robert HAGET (a suppléé Didier REY).

Etaient représentés :

Daniel LACRAMPE (a donné pouvoir à Monsieur le Président), Martine RODRIGUEZ (a donné pouvoir à Jean-Marc DENAX), Serge CASTAIGNAU (a donné pouvoir à Jean-Marie BERCHON).

Etaient excusés :

Henri BELLEGARDE, Katty BROGNOLI, Marie-Pierre CABANNE, Françoise COURBIN, Marc DUFAU, Didier LARRAZABAL, Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Monique MOULAT, Marc OXIBAR, Christian PETCHOT-BACQUÉ, Josy POUEYTO, Eric SAUBATTE, Monique SEMAVOINE.

Etaient absents :

Michel BERNOS, Claude LACOUR, Francis LANSALOT-MATRAS, Jérôme MARBOT, Elisabeth MIQUEU, Valérie RAMEAU, Raymond VILLALBA.

Secrétaire de séance : M. Michel OLIVE

N° 5 – TERRITOIRE D'INDUSTRIE LACQ-PAU-TARBES : **APPROBATION DU LIVRE-BLANC « PYRÉNÉES-HYDROGENE »**

Le territoire d'industrie dénommé « Lacq-Pau-Tarbes » est un espace de coopération entre dix intercommunalités des départements des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.

Le contrat lié a été signé le 15 juillet 2019 entre les sept intercommunalités béarnaises alors adhérentes du Pays de Béarn, la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes Pyrénées, la Communauté de communes du Pays de Nay (ayant depuis adhéré au Pays de Béarn) et la Communauté de communes de Haute Bigorre.

L'animation du contrat est aujourd'hui portée en ingénierie par le Pays de Béarn pour le compte de ses membres intercommunaux et pour le compte des deux autres intercommunalités partenaires.

Au plan financier, sauf action spécifique « à la carte », cette animation est rendue possible par les contributions statutaires des membres intercommunaux du Pays de Béarn, par voie de convention avec la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes Pyrénées et la Communauté de communes de Haute Bigorre, ainsi que par les différents soutiens des partenaires du programme.

Dans le cadre de ce contrat, il avait été décidé d'engager une étude technico-économique pour la structuration d'un écosystème et d'une filière Hydrogène à l'échelle du périmètre de Territoire d'Industrie.

La maîtrise d'ouvrage de cette étude a été assurée par le pôle métropolitain du Pays de Béarn.

En janvier 2020, l'étude a été confiée à deux bureaux d'étude (CEIS et JUSTY) et est aujourd'hui finalisée. Elle a donné lieu à l'élaboration d'un programme ambitieux de vingt-deux actions proposant une structuration en deux volets : l'un concernant l'écosystème et l'autre la filière.

Cette volonté territoriale fait écho à la feuille de route européenne, le plan de relance de l'Etat et des deux démarches régionales de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie.

Engagés désormais dans une démarche de coopération, les acteurs publics et privés ont souhaité à l'été 2021 procéder à la rédaction d'un livre blanc permettant de bâtir une stratégie de déploiement d'un écosystème massifié et de structuration d'une filière à horizon 2040. L'objectif est de donner lecture de cette ambition territoriale commune à l'échelle régionale, nationale et européenne. Le livre-blanc vise à positionner le territoire dans la filière hydrogène à toutes les échelles et, s'appuyant sur les atouts nombreux et parfois singuliers du Béarn, décline les ambitions stratégiques suivantes :

Axe 1 : Développer les usages et consommations hydrogène sur le territoire dans un objectif de massification

Axe 2 : Devenir un territoire d'expérimentations – vitrine de d'innovations

Axe 3 : Créer un parcours de formation visant au label « campus hydrogène »

Axe 4 : Faire vivre une gouvernance mixte orientée vers le caractère transfrontalier

Axe 5 : Renforcer notre attractivité

Par ailleurs, par délibération en date du 8 décembre 2020, le conseil métropolitain a approuvé le lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à accompagner la rédaction des dossiers de demandes de subventions auprès des différents partenaires financiers suscités.

Ainsi, une première candidature a pu être déposée le 14 septembre dernier auprès de l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet « écosystèmes territoriaux ». Le projet prévoit le développement de trois stations de distribution situées à Pau, Pardies (proximité de Lacq) et Séméac (proximité de Tarbes) et d'une station de production située à Pau. La démarche fédère deux industriels, une entreprise privée de transport, trois intercommunalités (Pau Béarn Pyrénées, Lacq-Orthez et Tarbes-Lourdes-Pyrénées), deux énergéticiens (ENGIE et Teréga), la ville de Pau, deux opérateurs de transport public et un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC).

Il appartient donc au Conseil du Pays de Béarn de bien vouloir :

1 - Approuver le livre blanc Pyrénées Hydrogène joint à la présente délibération ;

2 - Solliciter des contributions financières pour le compte des partenaires publics et privés intégrés aux projets d'investissement « Pyrénées Hydrogène ».

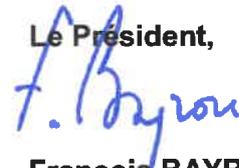
1 abstention

Conclusions adoptées

Suivent les Signatures,

Pour Extrait Conforme,

Le Président,



François BAYROU

